

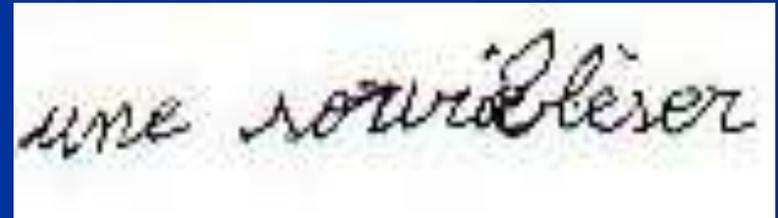
Dysorthographe : les erreurs les plus courantes (suite)

■ Erreurs distinctives

- - confusions des homophones grammaticaux
- - son/sont mes/met/mais ces/c'est/ses

■ Erreurs de découpage

- - non individualisation des mots (l'avion)
- - mots sectionnés



■ Erreurs concernant la structuration du récit

L'orthophoniste et l'enfant dysorthographique

- L'orthophoniste est le professionnel de santé spécialiste des troubles spécifiques de l'apprentissage de l'orthographe vers lequel votre médecin traitant va vous diriger si votre enfant éprouve des difficultés de transcription du langage écrit . L'orthophoniste pourra diagnostiquer une dysorthographie chez votre enfant et vous conseiller une prise en charge orthophonique. S'il est simplement « mauvais en orthographe » il vous donnera des conseils pour qu'il s'améliore.



La dyscalculie

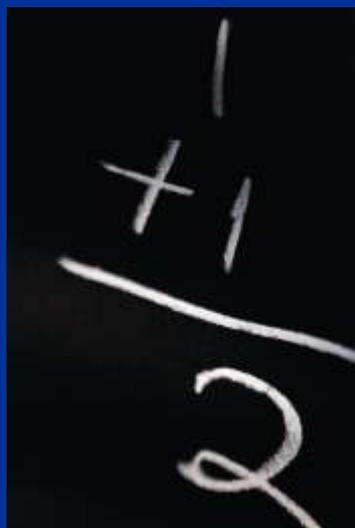
La dyscalculie est une difficulté dans l'acquisition des structures logico-mathématiques



l'acquisition
correcte de la
numération

L'enfant échoue dans :

la réalisation des
opérations



l'assimilation
des concepts
fondamentaux



la
résolution
des
problèmes
et leur mise
en forme

La dyscalculie : les signes d'appel

Quand s'inquiéter ?

Lorsque l'enfant est en échec lors des activités pré-mathématiques.

Lorsqu'il refuse de participer à ces activités

Lorsqu'il a du mal à intégrer des données spatiales ou temporelles

Lorsqu'il n'arrive pas à acquérir les tables de multiplication

Lorsqu'il a des difficultés à résoudre des problèmes

Ou plus tard, des difficultés à gérer l'argent ou des difficultés à gérer un emploi du temps...



L'orthophoniste et la dyscalculie



L'orthophoniste est le professionnel de santé spécialiste des troubles logico-mathématiques vers lequel votre médecin traitant va vous diriger en cas de doute sur les capacités d'acquisition de la logique et de la numération de votre enfant.

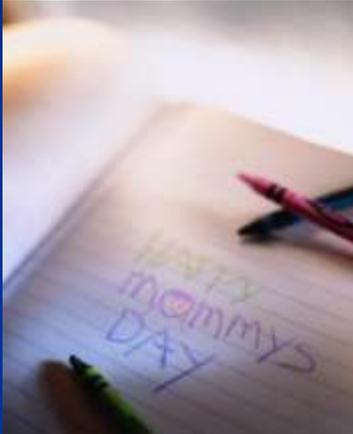
Certains orthophonistes, surtout en zone très urbanisée, ont une préférence pour ce type de rééducation et en ont fait leur pratique de prédilection.

La dysgraphie

**C'est un trouble qui affecte l'écriture la rendant
difficilement lisible, voire illisible**

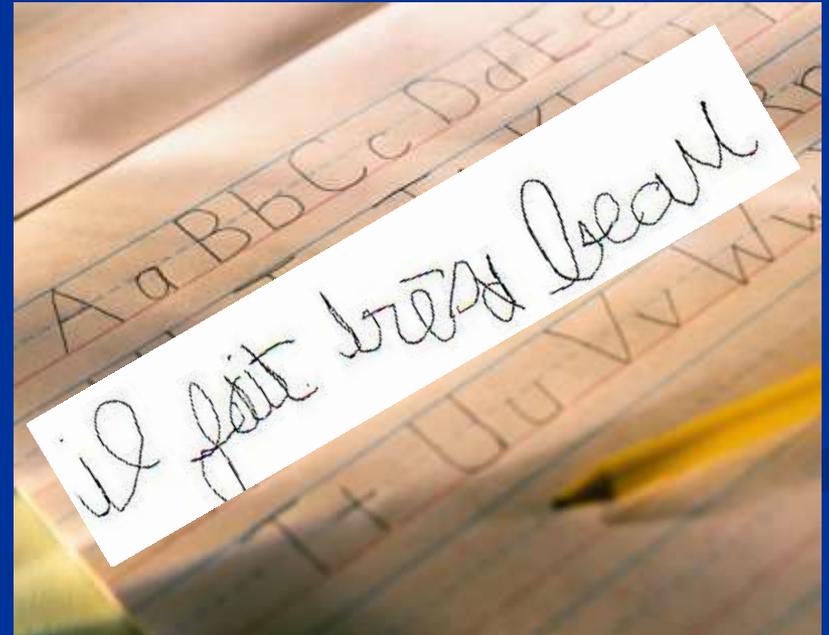
et parfois la mise en page

Elle accompagne parfois la dysorthographe



**Elle affecte l'écriture des lettres
(atrophie, mollesse, mauvaises
dimensions, sens de la graphie...)**

- Les liaisons entre les lettres
(télescopages)**
- Le tracé de la lettre
(trop léger ou écrasé)**



La dysgraphie: signes d'appel

Quand s'inquiéter ?

- Si votre enfant manifeste :
- de la fatigue, des crampes lors de l'écriture
- Des épisodes d'écriture en miroir
- Une écriture difficilement lisible par l'entourage
- De la lenteur, des difficultés à l'école dans les exercices réclamant un passage à l'écrit



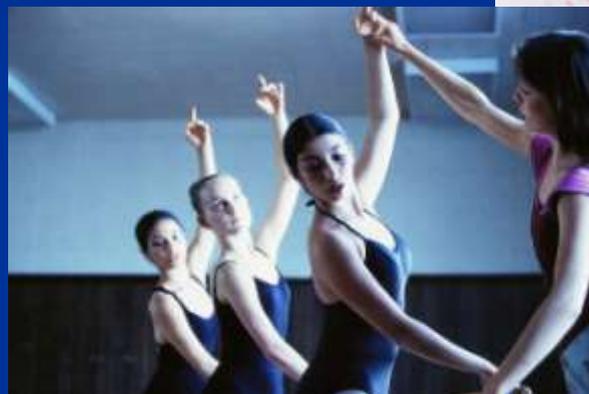
L'orthophoniste et l'enfant dysgraphique

- L'orthophoniste est le professionnel de santé spécialiste des troubles spécifiques l'apprentissage du langage écrit vers lequel votre médecin traitant va vous diriger si votre enfant éprouve des difficultés de graphisme.
- Après avoir posé son diagnostic l'orthophoniste pourra, soit vous proposer une prise en charge, soit vous conseiller de consulter un psychomotricien.



La dyspraxie

•La dyspraxie peut prendre plusieurs formes aussi on préfère parler de « dyspraxies » au pluriel



- Les dyspraxies sont des anomalies de la planification et de l'automatisation des gestes volontaires.

■Elles entrent dans le cadre des troubles spécifiques des apprentissages qui comportent également, outre les dyspraxies (troubles de l'acquisition de la coordination) **les troubles attentionnels avec ou sans hyperactivité.**



L'orthophoniste et l'enfant dyspraxique

- Un enfant dyspraxique a besoin, en première intention, d'être pris en charge par un psychomotricien, un ergothérapeute et éventuellement un orthoptiste.
- Il peut avoir également besoin d'une prise en charge orthophonique s'il présente des troubles associés dans l'apprentissage du langage écrit (lecture- orthographe- calcul)



Qui est l'orthophoniste ?

C'est un professionnel de santé qui, sur prescription médicale, est chargé :

- de prévenir,
- de repérer,
- de dépister,
- d'évaluer par le bilan orthophonique,
- de rééduquer .



Ses actes sont remboursés par la Sécurité Sociale

L'orthophoniste

- Est un professionnel de la santé qui exerce :
- en cabinet libéral
- ou en établissements :
 - Centres hospitaliers,
 - CMP, CMPP,
 - Structures spécialisées



L'orthophoniste pose un diagnostic orthophonique

- Après avoir effectué un ou plusieurs bilans
- Dans le cas de suspicion de trouble « dys » il peut effectuer :

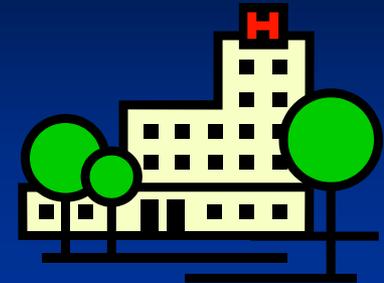


- Un bilan de langage oral
- Un bilan de langage écrit
- Un bilan des activités logico-mathématiques
- Un bilan d'aptitude à l'acquisition du langage oral ou écrit.

L'orthophoniste œuvre, si nécessaire, en coordination avec :



**Le médecin
traitant**



**Le centre référent
pour les troubles
d'apprentissage**



**Le médecin
scolaire, le RASED**



**Les autres
professionnels de santé**



**L'enseignant de l'enfant,
l'équipe éducative**



■ La F.N.O. intensifie sa campagne de sensibilisation et d'information sur les troubles DYS

À l'échelon national :

En mettant à disposition des orthophonistes et des autres professionnels de l'enfance des documents qui se déclinent ainsi :

- le présent dossier de presse
- une affiche à mettre dans les salles d'attente
- des « fiches » reprenant les définitions et signes d'appel des troubles communément appelés « troubles DYS »
- des diaporamas utilisables par les orthophonistes lors de conférences débat
- des articles dans notre revue professionnelle l'Orthophoniste
- une alerte et des liens sur notre site www.orthophonistes.fr
- Ces documents seront téléchargeables sur le site de la fédération mi septembre 2007.



Pour la journée des « Dys » la F.N.O. intensifie sa campagne de sensibilisation et d'information sur les troubles DYS

À l'échelon régional et départemental :

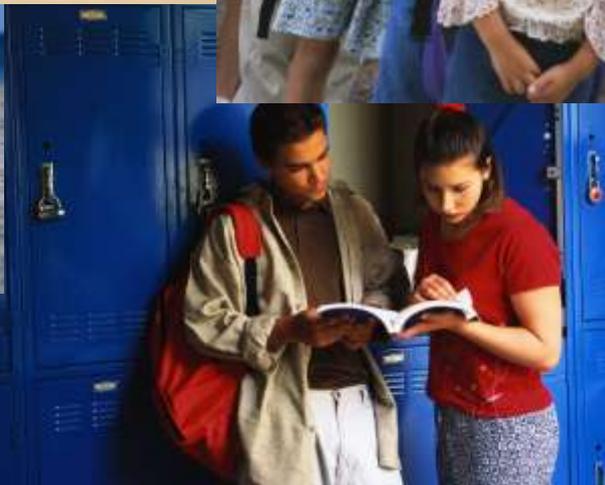
- En informant les responsables des syndicats d'orthophonistes régionaux et départementaux afin qu'ils prennent contact avec les responsables locaux des associations organisatrices.
- En leur procurant les outils nécessaires à la tenue des conférences qui auront lieu et à l'animation des « stands ».
- En participant aux débats à destination des étudiants, en co-animation avec la Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie, dans les villes où se tiendront ces manifestations.
- En associant les professionnels médicaux et para médicaux, grâce à des courriels adressés à leurs organisations syndicales, relayés par nos collègues responsables syndicaux régionaux et départementaux.



- Egalement en adressant des informations au personnel enseignant via leurs organisations professionnelles, les MDPH et académies par la diffusion courriel des affiches.
- La présence d'orthophonistes sur tous les lieux de manifestation permettra aux enfants, à leur famille et aux autres professionnels de s'informer, de débattre et d'échanger autour de ses pathologies invalidantes et parfois encore mal appréhendées.



Chaque jour, les orthophonistes participent à la lutte pour le repérage, le dépistage, la prévention et la remédiation des troubles « dys ».



FNO 145 Bd Magenta 75010 Paris
Journée des Dys 10.10.2007



Fédération Nationale des Orthophonistes

145 boulevard de Magenta 75010 Paris

01..40.35.63.75.

Fax : 01.40.37.41.42.

Email : fno@wanadoo.fr

Site : www.orthophonistes.fr